

# Sondage d'opinion « Nouveaux fronts » de la CSI 2016

## Thème spécial: Les chaînes d'approvisionnement mondiales



ITUC International Trade Union confederation  
CSI Confédération syndicale internationale  
CSI Confederación Sindical International  
IGB Internationaler Gewerkschaftsbund



TNS opinion

**Essential.**  
ESSENTIALMEDIA.COM.AU

# Table des matières

---

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Commentaire</b>	<b>4</b>
Graphique 1 - Transparence : Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel (moyenne globale)	<b>5</b>
Graphique 2 - Responsabilité : Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (moyenne globale)	<b>6</b>
Graphique 3 - Transparence : Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel (par pays)	<b>7</b>
Graphique 4 - Responsabilité : Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (par pays)	<b>8</b>
Graphique 5 - Transparence : Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel (par âge et par sexe)	<b>9</b>
Graphique 6 - Responsabilité : Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (par âge et par sexe)	<b>10</b>
<b>Tableaux</b>	
Tableau 1 : Transparence par pays	<b>11</b>
Tableau 2 : Transparence par âge et par sexe	<b>12</b>
Tableau 3 : Responsabilité par pays	<b>13</b>
Tableau 4 : Responsabilité par âge et par sexe	<b>14</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>15</b>

# Introduction

---

L'avidité des entreprises est en hausse, tandis que les travailleurs/euses et les gouvernements sont victimes d'un niveau de corruption qui prive les pouvoirs publics des fonds nécessaires pour investir dans la santé, l'éducation, les pensions et d'autres domaines de la protection sociale, d'une distribution équitable des richesses pour garantir un salaire minimum vital et d'une part juste de la productivité à travers la négociation collective.

Lorsque jusqu'à 94 % des travailleurs et des travailleuses dont dépendent les plus grandes économies pour réaliser des bénéfices à travers les chaînes d'approvisionnement mondiales sont invisibles – une main-d'oeuvre cachée – dont la grande majorité perçoit de bas salaires et a un emploi précaire et injuste, cette avidité nuit aux familles qui travaillent et paralyse l'économie mondiale.

Les citoyens aux quatre coins du monde savent que c'est inacceptable. Quatre-vingt-deux pour cent de la population considère que les entreprises sont responsables des actes de leurs sous-traitants et 77 % veut que les entreprises soient ouvertes et transparentes quant à leurs sous-traitants.

Mettre un terme à l'avidité des entreprises requiert le respect des droits des travailleurs et des travailleuses, un salaire minimum permettant aux citoyens de vivre dignement, la négociation collective et la protection sociale, soutenus par l'État de droit.

Les gouvernements peuvent changer le modèle d'exploitation du commerce mondial en soutenant l'adoption d'une Convention de l'OIT que tous les gouvernements doivent appuyer et utiliser comme base législative.

Selon les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les entreprises doivent exercer une diligence raisonnable – les gouvernements doivent prendre des mesures pour la traduire dans la loi.



**Sharan Burrow**

Secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale

# Commentaire

---

Dans le Sondage d'opinion « Nouveaux fronts » de la CSI de 2016, la Confédération syndicale internationale (CSI) a choisi de se pencher sur la question des chaînes d'approvisionnement et des responsabilités qui incombent aux entreprises vis-à-vis des travailleurs/euses qu'elles sous-traitent.

Dans les neuf économies du G20 qui ont fait l'objet du sondage (Allemagne, Argentine, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Royaume-Uni), il a été demandé à chaque personne sondée si elle était d'accord ou non avec deux affirmations distinctes concernant les chaînes d'approvisionnement.

**Dans l'ensemble des pays, la majorité des personnes interrogées estiment que les entreprises sont responsables des actions de leurs sous-traitants et devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations les concernant.**

La population de ces pays dans son ensemble représente 45 % de la population mondiale et 55 % du PIB mondial.

**De façon générale, 82 % de la population considère qu'une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants.**

A efectos de esta encuesta, esto incluye si el subcontratista incurre en prácticas ilegales, como Dans le cadre de ce sondage, les actions des sous-traitants comprenaient notamment les pratiques illégales, telles que l'esclavage, le travail forcé ou le paiement d'un salaire inférieur au salaire minimum. **[GRAPHIQUE 02]**

Les taux de réponses positives étaient élevés dans l'ensemble des pays faisant l'objet du sondage, en particulier en Corée du Sud (91 %), au Royaume-Uni (86 %) et en Inde (84 %).

Dans les deux pays enregistrant les taux les plus bas de personnes qui étaient d'accord, la grande majorité de la population était toujours d'accord: Argentine (71 %) et Allemagne (78 %). **[GRAPHIQUE 04]**

En outre, pratiquement aucune différence n'a été constatée entre les sexes: 82 % des hommes et 81 % des femmes ont estimé que les entreprises étaient et devaient être tenues responsables des actions de leurs sous-traitants. **[GRAPHIQUE 06]**

En ce qui concerne les différences d'attitude selon l'âge, plus les personnes interrogées étaient âgées, plus elles avaient tendance à être d'accord; bien qu'une grande majorité des personnes de 16 à 24 ans aient estimé que les entreprises étaient responsables des actions de leurs sous-traitants (79 %), ce taux était inférieur à celui des personnes de plus de 55 ans (86 %). **[GRAPHIQUE 06]**

**Les citoyens veulent que les entreprises soient ouvertes et transparentes à propos des pratiques illégales de leurs sous-traitants, notamment l'esclavage, le travail forcé et le paiement d'un salaire inférieur au salaire minimum.**

Soixante-dix-sept pour cent des citoyens considèrent que toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel. **[GRAPHIQUE 01]**

Dans l'ensemble des pays sondés, le taux de personnes qui étaient d'accord avec cet énoncé était à nouveau élevé; le taux le plus bas (72 %) était enregistré en Chine, représentant néanmoins une très large majorité. Les taux les plus élevés étaient enregistrés en Inde (82 %) et en France (80 %). **[GRAPHIQUE 03]**

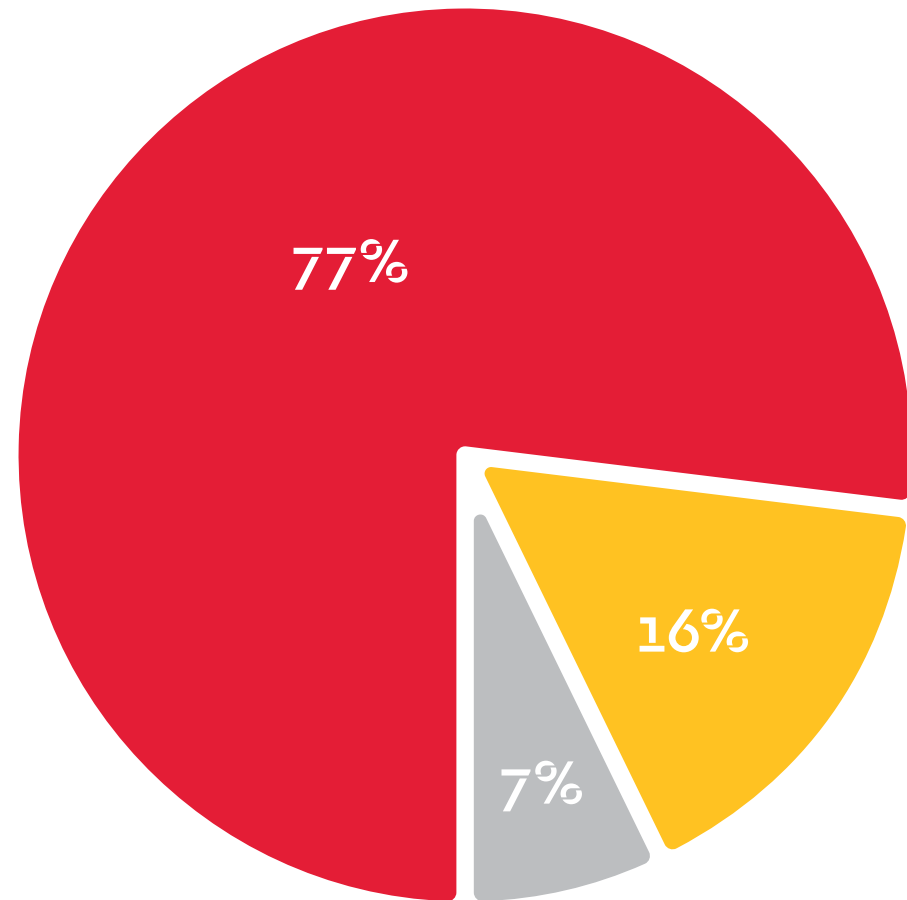
Les différences étaient, une fois de plus, minimales entre les hommes (76 %) et les femmes (78 %). Les personnes de plus de 55 ans (80 %) étaient à nouveau également plus susceptibles que les jeunes d'être d'accord (76 % des personnes de 16 à 24 ans). **[GRAPHIQUE 5]**

# Graphique 01 - Transparence :

Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel (moyenne globale)

## Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec chacune des affirmations suivantes? Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel – Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (esclavage, travail forcé et paiement sous le salaire minimum).



## Notes :

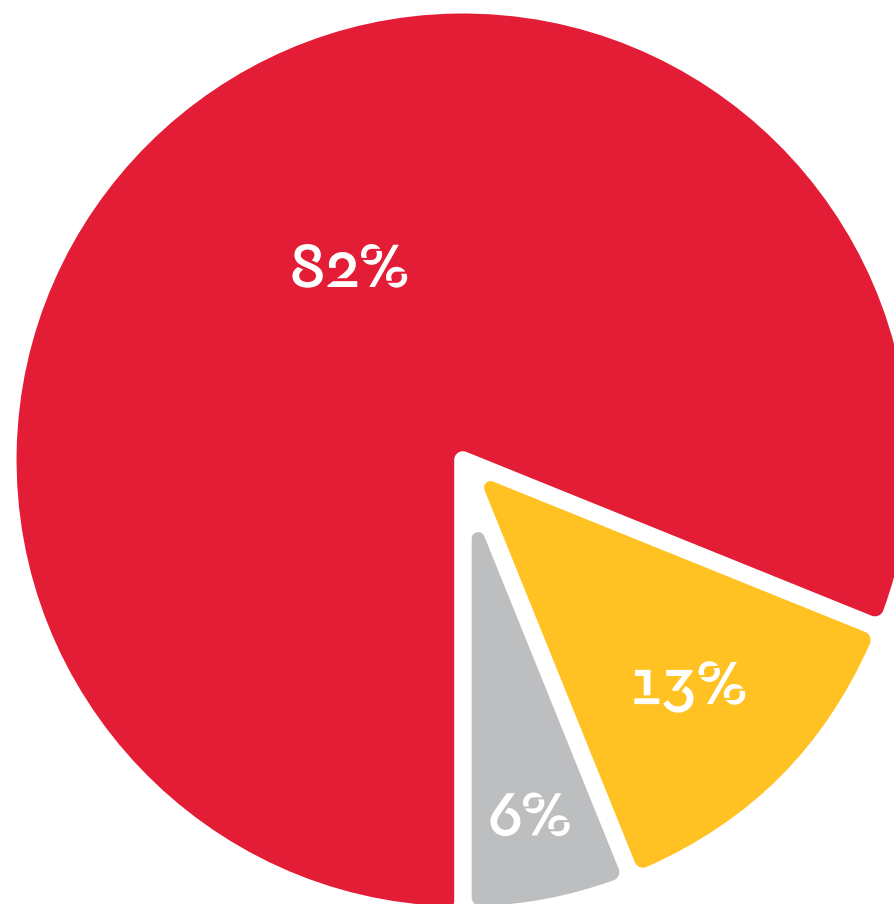
La taille totale de l'échantillon dans les 9 pays est de 9 187. La taille de l'échantillon dans chaque pays est indiquée dans l'annexe.

## Graphique 02 - Responsabilité :

Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (moyenne globale)

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec chacune des affirmations suivantes? Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel – Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (esclavage, travail forcé et paiement sous le salaire minimum).



### Notes :

La taille totale de l'échantillon dans les 9 pays est de 9 187. La taille de l'échantillon dans chaque pays est indiquée dans l'annexe.

## Graphique 03 - Transparence :

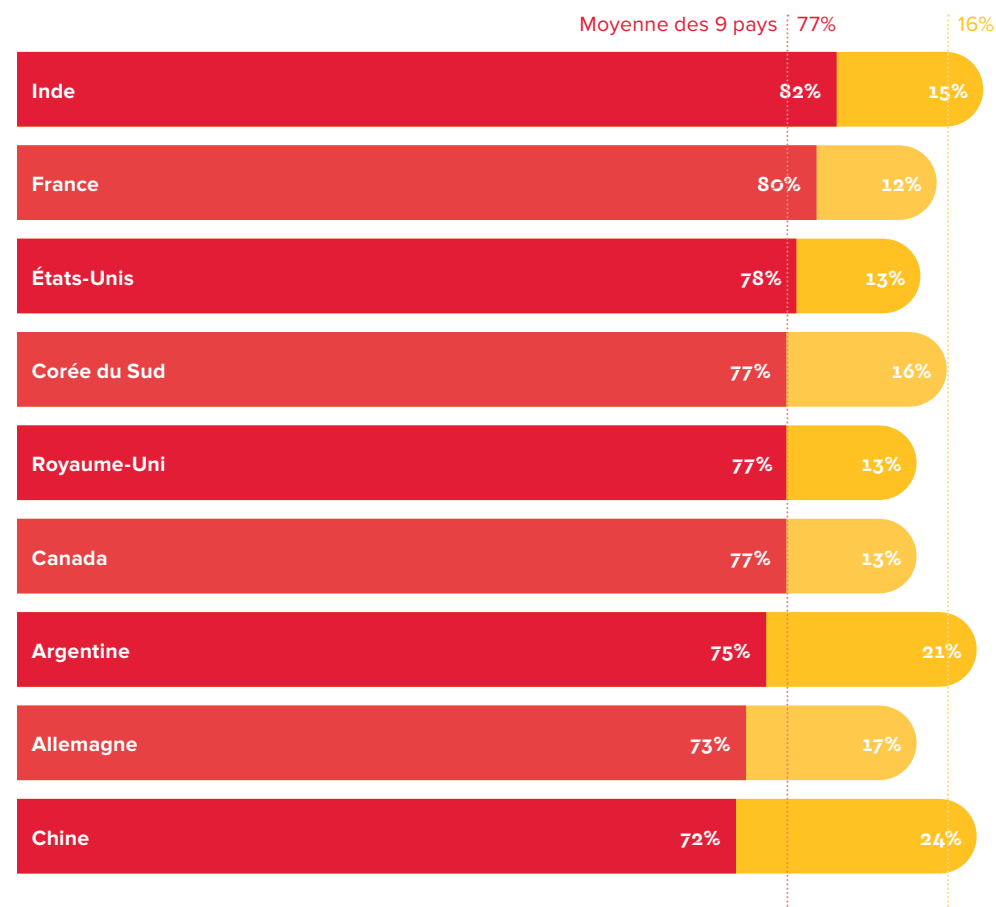
Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel (par pays)

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante?  
Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel.

 D'accord

 Pas d'accord



### Notes :

La taille de l'échantillon représente au moins n = 1 000 par pays. La taille totale de l'échantillon dans les 9 pays est de 9 187. La taille de l'échantillon dans chaque pays est indiquée dans l'annexe. Pour une lecture plus aisée, les réponses « ne sait pas » n'ont pas été affichées.

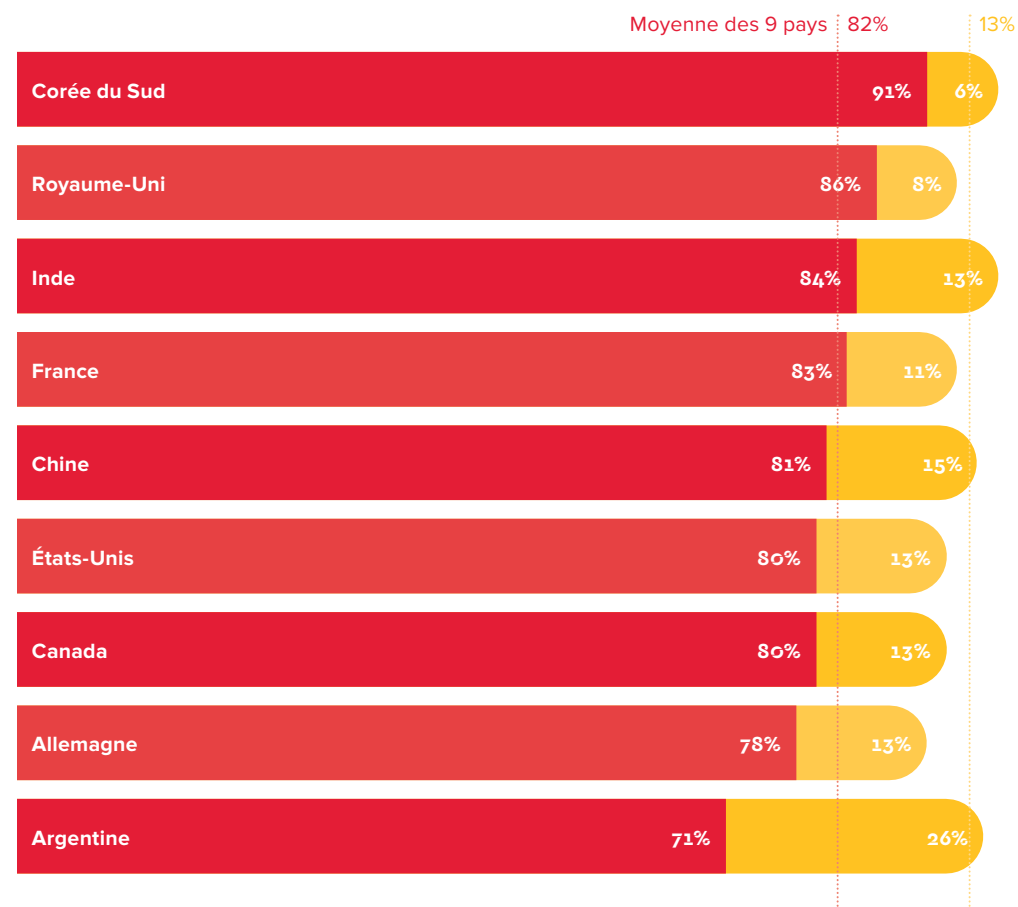
## Graphique 04 - Responsabilité :

Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (par pays)

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante?  
Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (esclavage, travail forcé et paiement sous le salaire minimum).

 D'accord  Pas d'accord



### Notes :

La taille de l'échantillon représente au moins n = 1 000 par pays. La taille totale de l'échantillon dans les 9 pays est de 9 187. La taille de l'échantillon dans chaque pays est indiquée dans l'annexe. Pour une lecture plus aisée, les réponses « ne sait pas » n'ont pas été affichées.




## Graphique 05 - Transparence :

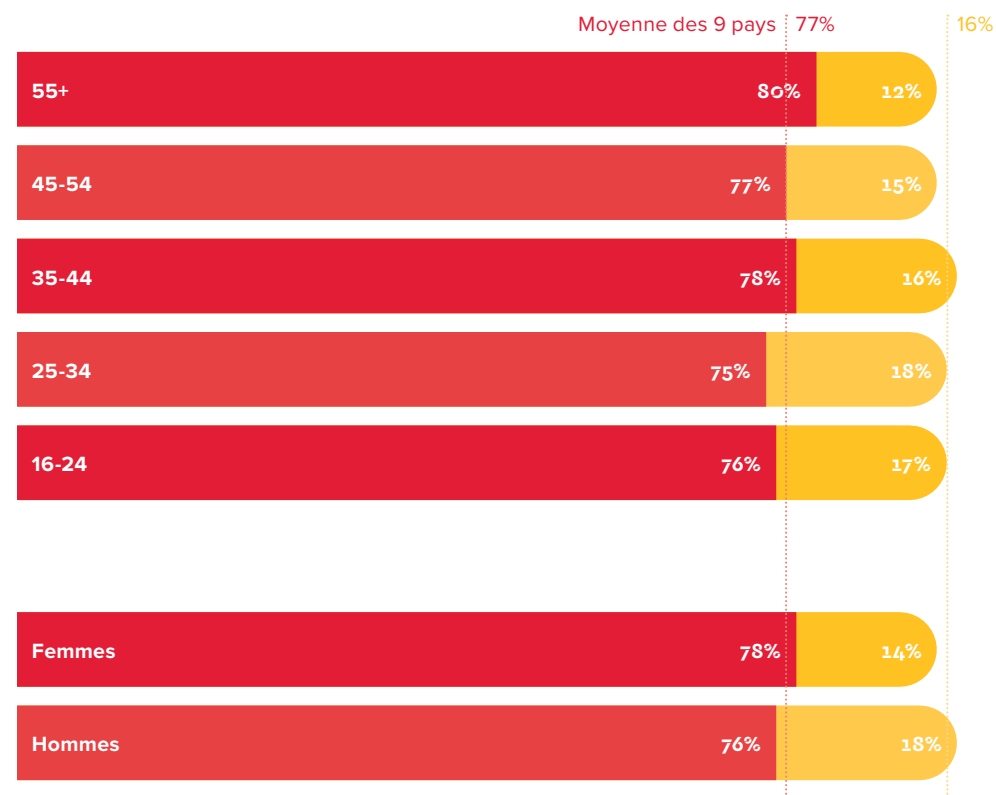
Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel (par âge et par sexe)

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante?  
Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel.

 D'accord

 Pas d'accord



### Notes :

La taille de l'échantillon représente au moins n = 1 000 par pays. La taille totale de l'échantillon dans les 9 pays est de 9 187. La taille de l'échantillon dans chaque pays est indiquée dans l'annexe. Pour une lecture plus aisée, les réponses « ne sait pas » n'ont pas été affichées.


## Graphique 06 - Responsabilité :

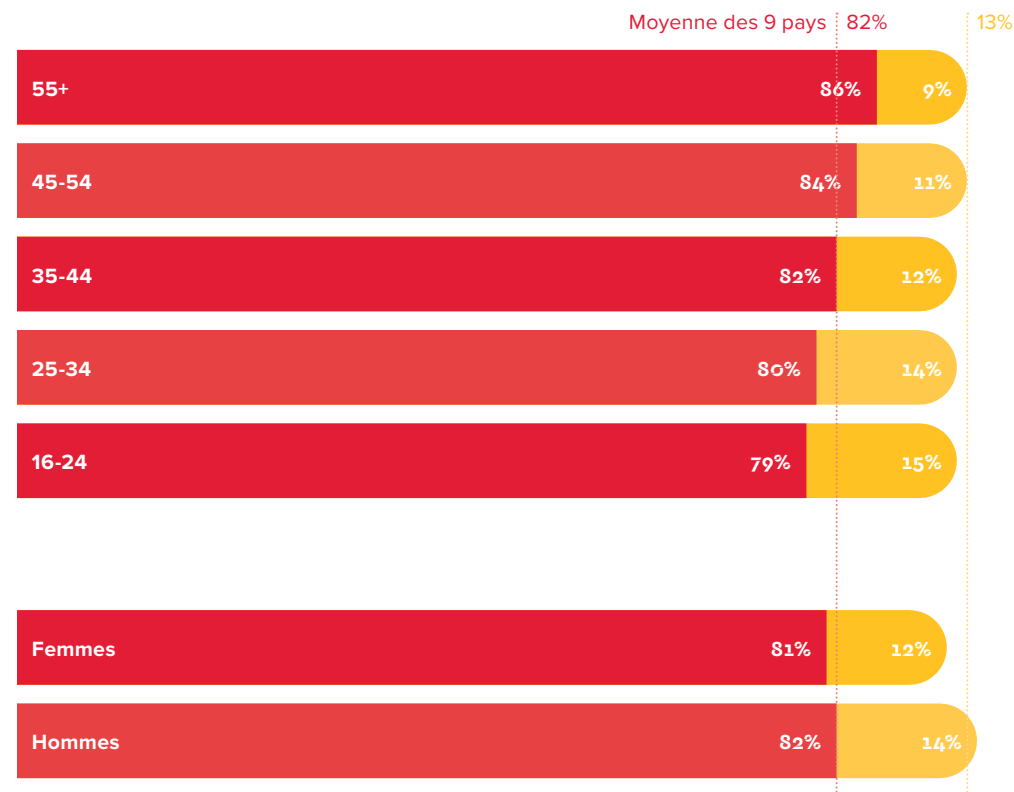
Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (par âge et par sexe)

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante?  
Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (esclavage, travail forcé et paiement sous le salaire minimum).

 D'accord

 Pas d'accord



### Notes :

La taille de l'échantillon représente au moins n = 1 000 par pays. La taille totale de l'échantillon dans les 9 pays est de 9 187. La taille de l'échantillon dans chaque pays est indiquée dans l'annexe. Pour une lecture plus aisée, les réponses « ne sait pas » n'ont pas été affichées.

# Tableau 01:

## Transparence par pays

---

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante? Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel.

	TOTAL	Argentine	Canada	Chine	France	Allemagne	Inde	Corée du Sud	Royaume-Uni	États-Unis
D'accord: TOTAL	77%	75%	77%	72%	80%	73%	82%	77%	77%	78%
Pas d'accord: TOTAL	16%	21%	13%	24%	12%	17%	15%	16%	13%	13%
Tout à fait d'accord	33%	41%	37%	21%	38%	32%	40%	22%	35%	33%
Plutôt d'accord	44%	33%	41%	51%	42%	41%	42%	55%	42%	45%
Plutôt pas d'accord	12%	12%	9%	20%	9%	14%	10%	14%	11%	9%
Pas du tout d'accord	4%	9%	5%	4%	3%	3%	5%	2%	2%	4%
Ne sait pas	7%	4%	10%	3%	8%	9%	3%	7%	10%	9%

## Tableau 02: Responsabilité par âge et par sexe

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante? Toutes les entreprises devraient rendre publiques à leurs clients toutes les informations concernant tous les contractants et sous-traitants à qui ils font appel.

	TOTAL	Hommes	Femmes	16-24	25-34	35-44	45-54	55+
D'accord: TOTAL	77%	76%	78%	76%	75%	78%	77%	80%
Pas d'accord: TOTAL	16%	18%	14%	17%	18%	16%	15%	12%
Tout à fait d'accord	33%	35%	32%	29%	32%	33%	34%	43%
Plutôt d'accord	44%	42%	46%	47%	44%	45%	42%	37%
Plutôt pas d'accord	12%	13%	11%	13%	13%	11%	12%	9%
Pas du tout d'accord	4%	5%	4%	4%	5%	5%	4%	3%
Ne sait pas	7%	6%	8%	7%	7%	6%	8%	8%

# Tableau 03:

## Responsabilité par pays

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante? Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (esclavage, travail forcé et paiement sous le salaire minimum).

	TOTAL	Argentine	Canada	Chine	France	Allemagne	Inde	Corée du Sud	Royaume-Uni	États-Unis
	82%	71%	80%	81%	83%	78%	84%	91%	86%	80%
<b>Pas d'accord: TOTAL</b>	13%	26%	13%	15%	11%	13%	13%	6%	8%	13%
Tout à fait d'accord	44%	47%	45%	33%	50%	43%	47%	47%	44%	37%
Plutôt d'accord	38%	24%	34%	48%	33%	35%	37%	44%	42%	43%
Plutôt pas d'accord	8%	9%	8%	11%	8%	11%	8%	5%	6%	9%
Pas du tout d'accord	5%	17%	6%	4%	3%	2%	4%	1%	2%	4%
Ne sait pas	6%	3%	7%	4%	7%	8%	4%	4%	6%	7%

## Tableau 04: Responsabilité par âge et par sexe

### Question :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec l'affirmation suivante? Une entreprise est et devrait être tenue responsable des actions de ses sous-traitants, notamment s'ils s'adonnent à des pratiques illégales (esclavage, travail forcé et paiement sous le salaire minimum).

	TOTAL	Hommes	Femmes	16-24	25-34	35-44	45-54	55+
D'accord: TOTAL	82%	82%	81%	79%	80%	82%	84%	86%
Pas d'accord: TOTAL	13%	14%	12%	15%	14%	12%	11%	9%
Tout à fait d'accord	44%	45%	43%	39%	40%	44%	48%	55%
Plutôt d'accord	38%	38%	38%	40%	40%	39%	35%	31%
Plutôt pas d'accord	8%	9%	8%	10%	9%	8%	7%	6%
Pas du tout d'accord	5%	5%	5%	5%	5%	5%	4%	3%
Ne sait pas	6%	4%	7%	6%	6%	5%	5%	5%

# Méthodologie

---

Ces conclusions sont basées sur le sondage d'opinion « Nouveaux fronts » 2016 de la Confédération syndicale internationale.

Les résultats dans le présent document se rapportent à une des quatre questions posées dans ce sondage par le biais d'une enquête omnibus en ligne.

Cette question a été posée dans neuf pays (Allemagne, Argentine, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde et Royaume-Uni).

Les résultats concernant les questions non incluses dans le présent rapport seront publiés séparément.

Dans chacun des neuf pays, environ 1 000 personnes ont été interrogées. La taille exacte des échantillons est indiquée ci-dessous.

L'échantillon dans chaque pays a été choisi selon des quotas pour refléter les proportions nationales en termes d'âge, de genre et de région.

Les logiciels SPSS et Microsoft Excel ont été utilisés pour analyser les résultats.

La société Essential Media Communications s'est chargée de l'élaboration du questionnaire, de l'analyse des réponses et de la rédaction du rapport.

TNS Opinion a mené les enquêtes sur le terrain du 14 au 22 avril 2016.

Les chiffres ont été arrondis dans les tableaux, de sorte qu'ils peuvent ne pas correspondre à 100 %.

Pays	Taille de l'échantillon
Allemagne	1029
Argentine	1015
Canada	1010
Chine	1041
Corée du Sud	1005
États-Unis	1004
France	1020
Inde	1029
Royaume-Uni	1034

**Des copies des rapports des Sondages d'opinion mondiaux de la CSI de 2012, de 2013 et de 2014 sont disponibles sur le site web de la CSI:**

[www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)

**Pour de plus ample informations, veuillez contacter:**

Gemma Swart [gemma.swart@ituc-csi.org](mailto:gemma.swart@ituc-csi.org)